



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Etablissements

Question écrite n° 10822

### Texte de la question

M. Yves Verwaerde attire l'attention de M. le ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice, sur l'insecurite en milieu scolaire. En effet, sur Paris et sa grande couronne, les vols simples, les degradations, les insultes raciales et les violences legeres sont en forte hausse depuis la derniere rentree scolaire. Il est preoccupant de constater que les enfants se livrent, de plus en plus jeune, a des actes de violence et qu'il existe une grande disproportion entre le but recherche et les moyens utilises. C'est ainsi que les professeurs peuvent etre agresses pour une simple reflexion. Il lui demande par consequent s'il envisage de prendre des mesures afin de remedier a cet etat de fait.

### Texte de la réponse

Le traitement de l'insecurite en milieu scolaire depend de la rapidite d'information de l'autorite judiciaire sur la commission des actes delictueux. A cette fin, le developpement des initiatives « interinstitutionnelles » locales a ete favorise. Ainsi, en Seine-Saint-Denis par exemple, une convention signee par le procureur de la Republique de Bobigny et l'inspecteur d'academie fixe les modalites d'un signalement direct au parquet par les chefs d'etablissements scolaires des delits et incidents survenus a l'ecole et permet a l'autorite judiciaire de faire deferer, le cas echeant, leurs auteurs devant une juridiction et de les inviter a reparer les dommages qu'ils ont pu occasionner. En matiere de prevention, le developpement de la communication au sein de differentes structures, telles que groupes de suivi departemental, equipes d'elaboration des plans departementaux de securite, favorise les echanges d'informations relatives aux donnees locales de delinquance entre ceux qui les composent et ameliore les reponses sociales diverses devant etre apportees aux violences commises par les ecoliers ou lyceens. Par ailleurs, de plus en plus, les magistrats visitent les etablissements scolaires ou ils organisent des conferences de sensibilisation des enseignants et des eleves au monde judiciaire. De telles initiatives favorisent chez les jeunes une meilleure prise de conscience des valeurs sociales et developpent opportunement chez eux l'esprit civique.

### Données clés

**Auteur :** [M. Verwaerde Yves](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 10822

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** justice

**Ministère attributaire :** justice

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 février 1994, page 579

**Réponse publiée le :** 21 mars 1994, page 1427